

STIMULER L'INNOVATION ET L'EXCELLENCE DU SERVICE DANS LES SOINS DE SANTÉ

Proposition prébudgétaire de 2015 au Comité
permanent des finances de la Chambre des
communes

Par: SoinsSantéCAN

6 août 2014

Sommaire

Soins SantéCAN félicite le gouvernement pour sa volonté de redresser l'état des finances du Canada en ce qui concerne l'excédent budgétaire escompté. Cela s'avère nécessaire si nous voulons orienter l'économie vers une reprise économique toujours fragile et inégale. Le gouvernement a raison de mettre l'accent sur l'emploi, l'innovation et la création de nouvelles possibilités. À cette fin, nous nous réjouissons que le gouvernement fédéral ait établi que le secteur de la santé et des sciences et technologies de la vie connexes constitue un domaine stratégique clé qui justifie un surcroît d'efforts et d'investissements.

Soins SantéCAN appuie des investissements stratégiques supplémentaires en ce qui a trait au rôle du gouvernement fédéral en ces matières :

- **Tirer parti de nos efforts de recherche en santé**

Il est temps de rétablir à hauteur de 1 % des dépenses publiques de santé la cible en faveur des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) afin de combler l'écart entre le Canada et d'autres pays. Nous invitons le gouvernement à rétablir le financement des sciences fondamentales et de la recherche préclinique à un taux de réussite de 30 % et à utiliser les fonds additionnels pour étendre des initiatives de premier plan telles que la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP). Cela contribuerait à rééquilibrer les investissements dans les quatre domaines de recherche principaux et à appuyer des programmes de commercialisation performants comme le Programme de démonstration des principes mis en œuvre aux IRSC.

- **Stimuler l'innovation et diffuser l'excellence des services en faveur des Canadiens vulnérables**

Il est temps d'établir un Fonds d'innovation ciblé pour les soins de santé échelonné sur cinq ans qui pourrait inclure un Plan national d'action de lutte contre la démence, une prolongation de dix ans du mandat de la Commission de la santé mentale et le doublement de son budget; une attention portée à des Canadiens vulnérables et notamment aux aînés en perte d'autonomie ainsi qu'aux mères autochtones et leurs enfants au cours des deux premières années de vie; le soutien aux travaux du Groupe consultatif Naylor appelé à déterminer des initiatives clés visant à diffuser l'innovation; et un investissement en faveur de l'Inforoute Santé du Canada afin de compléter l'interopérabilité et l'interconnexion des dossiers de santé et des dossiers médicaux électroniques.

- **Renforcer la capacité organisationnelle**

Il est temps de rebâtir les capacités inhérentes au système. Il ne s'agit pas seulement de « brique et de mortier », mais il conviendrait que les conditions d'octroi des fonds d'infrastructure, tels que le Fonds Chantiers Canada et le Fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada », précisent que les organisations des soins de santé y auront accès.

Le renforcement des capacités c'est aussi un investissement dans le capital humain. Il est temps d'élaborer un plan d'action pancanadien afin de former les leaders dont nous avons besoin pour conduire le changement que les Canadiens veulent dans leur système de soins de santé.

SoinsSantéCAN, au nom des institutions de santé de l'ensemble du Canada, remercie le Comité de l'occasion qui lui est donnée de contribuer au processus de consultation prébudgétaire. Nous demandons également respectueusement d'être appelés à comparaître devant le comité.

SoinsSantéCAN félicite le gouvernement pour sa volonté de redresser l'état des finances du Canada en ce qui concerne l'excédent budgétaire prévu pour 2015-2016. Cela ne s'est pas fait sans peine, mais il est nécessaire d'agir ainsi si nous devons orienter l'économie vers une reprise toujours fragile et inégale. Le gouvernement a raison de mettre l'accent sur l'emploi, l'innovation et la création de nouvelles possibilités. À cette fin, nous nous réjouissons que le gouvernement fédéral ait établi que le secteur de la santé et des sciences et technologies de la vie connexes constitue un domaine stratégique clé qui justifie un surcroît d'efforts et d'investissements. Le secteur emploie près de 1,5 million de Canadiens (emplois directs et indirects).

Le moment est venu de réinvestir dans les sciences de la santé et du vivant, d'accroître les perspectives économiques à terme et de répondre aux défis les plus pressants des Canadiens vulnérables.

SoinsSantéCAN appuie une action stratégique supplémentaire dirigée à recadrer le rôle du gouvernement fédéral dans ces matières :

- A. Tirer parti de nos efforts de recherche en santé;
- B. Stimuler l'innovation et diffuser l'excellence des services en faveur des Canadiens vulnérables; et
- C. Renforcer la capacité organisationnelle.

En répondant aux questions du Comité, la présentation de **SoinsSantéCAN** est axée sur ces thèmes.

A. Tirer parti de nos efforts de recherche en santé

Nous partageons l'avis du Conseil des académies canadiennes exprimé dans son rapport « Un paradoxe dissipé » indiquant « le besoin d'un changement fondamental de paradigme. Au lieu de compter sur une *offre de R-D* qui 'pousse' la technologie vers les marchés, il faut une perspective *centrée sur les entreprises* qui met l'accent sur une pression de demande ». Tout pays qui ne développe pas un écosystème intégré de recherche et d'innovation qui produit de la « valeur » – dans le cas présent l'amélioration de la santé de ses citoyens, le bon fonctionnement du système de santé et la vigueur de son économie – verra diminuer son accès aux meilleurs chercheurs dans la course mondiale aux talents. Sans des investissements stratégiques dans le capital humain et des processus plus innovateurs, le Canada continuera de régresser dans les tableaux de classement international pour ce qui est du rendement du système de soins et des résultats pour la santé.

De quoi aurons-nous besoin pour y parvenir? Sur le plan des investissements ou des intrants, nous devons protéger le budget de base des IRSC pour conserver un flux dynamique de recherche et d'innovation allant de la science fondamentale à la recherche clinique, à la recherche liée aux systèmes de santé et au niveau de la santé de la population.

Il est essentiel que les IRSC aient la capacité de retenir des chercheurs en santé de haut niveau et de favoriser l'émergence de nouvelles générations de chercheurs, d'innovateurs et d'entrepreneurs. Les deux prochaines années sont vitales. Les carrières de bon nombre de chercheurs de la relève sont menacées à l'heure où les IRSC instituent de nouveaux programmes d'envergure dans les limites d'un budget global plus restreint en termes réels. Des mises à pied ont déjà lieu.

La réponse ne consiste pas seulement à injecter de l'argent dans la recherche, même si certains investissements s'avèrent urgents. Lors de la création des IRSC, l'intention était de réinvestir 1 % des dépenses publiques consacrées aux soins de santé dans la recherche en santé aux IRSC. Malgré les augmentations ciblées prévues dans les récents budgets fédéraux, les investissements globaux des IRSC sont demeurés relativement stables depuis 2007-2008, se traduisant en termes réels par une érosion du « pouvoir d'achat » et un écart croissant en pourcentage du PIB.

De hausses progressives de l'enveloppe budgétaire des IRSC au cours des cinq prochaines années contribueraient à maintenir un écosystème de recherche dynamique et coordonné ainsi qu'un flux de commercialisation : en assurant des budgets suffisants à retenir des chercheurs parmi les plus performants et leur capital intellectuel au Canada; en investissant dans la science fondamentale —afin de garder ouverts le bassin de la relève et le flux de l'innovation et de la commercialisation; en maintenant son engagement envers la SRAP; et en améliorant des programmes de commercialisation couronnés de succès (par ex., le Programme de démonstration des principes mis en œuvre aux IRSC).

À la faveur d'une approche intégrée et sectorielle, nous croyons que subsiste la possibilité d'introduire sur le marché un plus grand nombre de produits susceptibles de révolutionner la façon dont nous traitons la maladie, l'incapacité et les questions liées à la qualité de vie; de fournir un mécanisme apte à infléchir notre courbe des coûts des soins de santé et de produire de la richesse pour les décennies à venir. Le Canada doit passer de l'innovation dirigée au hasard à une innovation intentionnelle et concertée.

B. Stimuler l'innovation et diffuser l'excellence des services en faveur des Canadiens vulnérables

Comme l'a reconnu récemment la ministre fédérale de la Santé, « le Canada continue d'accuser un retard par rapport aux autres pays industrialisés quant aux principaux paramètres de rendement du système de santé que sont l'accès et la qualité des soins ».ⁱ

SoinsSantéCAN a la conviction que la meilleure voie à suivre implique des investissements stratégiques dans des innovations de soins venant en aide aux Canadiens vulnérables. Une attention plus soutenue doit se concentrer sur : (1) les aînés en perte d'autonomie et ceux qui sont atteints de démence; (2) les mères autochtones et leurs enfants au cours des deux premières années de vie; et (3) les Canadiens qui éprouvent des problèmes de santé mentale dans leur rétablissement.

Nous appuyons résolument la création par la ministre de la Santé du Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé présidé par le Dr David Naylor, chargé de déterminer les cinq secteurs d'innovation les plus prometteurs au Canada et à l'échelle mondiale qui offrent la possibilité de réduire la hausse des dépenses en soins de santé tout en entraînant des améliorations au niveau de la qualité et de l'accessibilité aux soins. Un soutien financier et stratégique sera nécessaire pour diffuser les innovations visant à améliorer les soins et les résultats pour la santé en faveur de ce groupe.

1. Aînés en perte d'autonomie

On estime que la population plus âgée du Canada va doubler au cours des vingt prochaines années, tandis que sa population de 85 ans et plus aura quadrupléⁱⁱ. Bien que la plupart des aînés canadiens se portent et vieillissent bien, un grand nombre de personnes âgées fragiles souffrent de problèmes médicaux et psychosociaux complexes et multiples. Ce groupe vulnérable de patients se glisse entre les

mailles de notre système de soins de santé. En faisant fond sur d'excellentes initiatives fédérales tels que le Plan canadien de soutien des employeurs aux aidants naturels, les aides consenties aux familles et aux aînés pour favoriser le maintien à domicile et l'élargissement des allègements fiscaux au titre de la prestation de services de soins personnels, nous recommandons en outre : des programmes et des politiques d'incitation fiscale pour répondre aux besoins croissants de soins prolongés, tels que des véhicules d'épargne du type REEE dirigés à prendre en compte les coûts des soins de longue durée; ou des incitations fiscales en vue de l'achat d'une assurance de soins prolongés. D'autres approches comprennent : la mise en œuvre d'une assurance sociale suivant les grandes lignes du Régime de pensions du Canada; une stratégie ou plan national de lutte contre la démence; et des mesures visant à accélérer la diffusion des innovations destinées à améliorer les soins et les résultats pour la santé des aînés en perte d'autonomie.

II. Mères autochtones et leurs enfants en bas âge

SoinsSantéCAN félicite le gouvernement canadien pour son leadership démontré à travers son Initiative de Muskoka et d'autres mesures d'envergure mondiale visant à réduire la mortalité maternelle et infantile et à améliorer la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres du monde. Elles ont entraîné une baisse des taux de mortalité maternelle et amené des millions d'autres enfants dans le monde à fêter leur cinquième anniversaire.

Le moment est venu pour le gouvernement de démontrer le même leadership chez nous et de prendre des mesures concertées pour améliorer la santé maternelle des femmes autochtones et de leurs enfants au cours des deux premières années de vie.

Le Canada peut et doit revenir parmi les cinq meilleurs pays du monde en ce qui concerne la mortalité infantile. Compte tenu du taux élevé de mortalité infantile enregistré en comparaison de celui de nos pairs de l'OCDE (au 27^e rang en 2011), notre taux de mortalité infantile chez les Autochtones s'avérant quatre fois supérieur au taux de la population canadienne non autochtone, une volonté politique équivalente est nécessaire au pays. L'adoption et la diffusion de stratégies novatrices dans d'autres pays qui dépassent le Canada en cette matière prouvent qu'une telle action se traduira par d'importants avantages pour l'économie et la santé aux niveaux individuel, communautaire et national.

III. Élaborer un plan d'action national ou une stratégie en matière de démence

SoinsSantéCAN salue le leadership du gouvernement en matière de lutte contre la démence, y compris sa décision d'organiser en 2014 (d'entente avec la France) une réunion du G8 consacrée à la recherche dans ce domaine. Comme l'a indiqué la ministre Rona Ambrose lors du sommet du G8 sur la démence de décembre 2013 à Londres, 1,4 million de Canadiens souffriront d'une certaine forme de démence d'ici à 2036.

Nous appuyons la recommandation récente du Comité de finances préconisant que « le gouvernement fédéral se hâte de créer et de mettre en œuvre » un plan national pour contrer la démence. Le Canada est un des rares pays du G8 qui ne se sont pas encore dotés d'une stratégie ou d'un plan national en la matière et **SoinsSantéCAN** appuie fermement l'adoption de la recommandation récente du Comité des finances.

C. Renforcement des capacités – Leadership et infrastructure

En tant que partenaire fondateur du Réseau canadien pour le leadership en santé, nous appuyons la proposition en faveur d'un Plan d'action canadien de leadership en santé. Des études récentes font du leadership le catalyseur fondamental de la performance organisationnelle et du rendement global du système de santé. Les membres de **SoinsSantéCAN**, préoccupés par les lacunes qui ne cessent de se creuser au plan des compétences en leadership, prônent l'adoption d'un plan d'action fondé sur les études qu'ils ont réalisées montrant comment différentes formes de leadership façonnent la réforme des soins de santé au Canada et la complexité des facteurs qui rendent très difficile l'exercice du leadership dans une réforme à large échelle. Les résultats mettent en évidence la nécessité d'une stratégie mieux coordonnée dans le cadre de la gestion des talents du leadership et de la planification de la relève ainsi qu'une approche plus déterminée, systématique et complète au plan de la mobilisation de la recherche et du savoir sur les meilleures pratiques de leadership. Nous avons besoin de former les leaders et les dirigeants ayant la capacité de guider le changement que veulent les Canadiens.

Il ne s'agit pas seulement de « brique et de mortier », mais il conviendrait que les fonds d'infrastructure, tels que le Fonds Chantiers Canada et le Fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada », soient structurés pour assurer que les organisations des soins de santé y auront accès au même titre que les universités.

En conclusion, la santé et les soins de santé revêtent une grande importance pour les Canadiens et notre prospérité économique. Il est opportun que le gouvernement fédéral démontre son leadership grâce à des investissements fondés sur des données probantes.

Notes en fin de texte

ⁱ Sondage international 2013 du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé; Sondage international 2012 du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé auprès des médecins de soins primaires

ⁱⁱ Sinha, HealthcarePapers, 2011